

# CLUB ARVERNE DE PLONGEE

Agréé sous le numéro 63-S-22 par le ministère de la Jeunesse et des Sports  
Déclaré à la Préfecture du Puy-de-Dôme sous le numéro 5386. Affilié à la F.F.E.S.S.M. par le numéro 14.63.0035.  
Association qualifiée d'intérêt général (rescrit fiscal L 80 C du 15 mars 2017)

Siège social (suivi de courrier)  
79, avenue du Limousin  
63 100 Clermont-Ferrand

Local technique et réunions  
ZA de l'Artière, rue Beau-de-Rochas, 63110 Beaumont

Site Internet : <http://www.cap-arverne-plongee.com>

Président : Michel Dondainas  
Mél : [m.dondainas@wanadoo.fr](mailto:m.dondainas@wanadoo.fr)  
Tél : 06 84 58 21 46



Clermont-Ferrand, le 27 mai 2017

à

Adhérent(e) du CAP

Objet : Appel à candidature pour l'élection des membres du Conseil d'Administration du CAP

Madame, Monsieur, adhérent(e) du CAP,

Les statuts du CAP mentionnent une durée de mandat de 4 ans pour le Conseil d'Administration. Le mandat actuel s'achève à l'Assemblée Générale 2017.

Les statuts stipulent également que le Conseil d'Administration est renouvelable dans sa totalité et que les membres sortants sont rééligibles.

Selon les statuts, le Conseil d'Administration est composé de 10 à 30 membres.

Un certain nombre d'élus de l'actuel Conseil d'Administration vont se représenter.

D'autres ont formulé le souhait de ne pas se représenter.

**Nous invitons toutes les personnes voulant prendre part aux initiatives, discussions et décisions portant sur le fonctionnement du CAP de faire acte de candidature pour les élections.**

Si vous êtes candidat, veuillez envoyer un message à l'adresse [m.dondainas@wanadoo.fr](mailto:m.dondainas@wanadoo.fr)

**Une association, comme celle du CAP (et d'ailleurs toutes les associations), a besoin pour fonctionner d'une équipe dirigeante pour prendre un certain nombre de responsabilités et se partager un certain nombre de tâches administratives, techniques et autres.** La fréquence des réunions du Conseil d'Administration est actuellement d'environ une par mois.

Le CAP a la particularité d'exercer sur plusieurs bassins de la région. Aussi, il serait judicieux que le futur Conseil d'Administration soit régi par des personnes issues des différents bassins.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, adhérent(e) du CAP, mes sincères salutations.

Michel Dondainas, Président du CAP

